RGE QualiPac

Certificat

FR-APP-05.26.29562

CPAP (SN CPAP)

(Siret : 52389968000020)
M. HABONNEAU
2 allée de Chantereine
78711 MANTES LA VILLE

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 15 mars 2026 au 15 mars 2027

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 01/07/2025 : 0000021259271504 - AXA ASSURANCES IARD MUTUELLE (Paris)
- décennale au 01/07/2025 : 0000021259271504 - AXA ASSURANCES IARD MUTUELLE (Paris)

Mention Géothermie : L'entreprise a fourni les attestations d'assurances professionnelles couvrant spécifiquement l'activité d'installation de pompes à chaleur géothermiques

Numéro QualiPAC : QPAC/67459
Forme juridique : SAS
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 23 octobre 2026

Gaël Parrens,
Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables
Siège social :
62 rue de la Chaussée d'Antin • 75009 PARIS
SIREN 489 907 360

Qualit'EnR

QualiPAC est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 15 mars 2029 pour QualiPAC module chauffage et ECS